

Burundi : l'adhésion à la SADC "n'a pas été rejetée" selon le MAE

@rib News, 18/11/2019 Source Xinhua La demande d'adhésion à la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) par le Burundi "n'a pas été rejetée", a affirmé lundi à Bujumbura M. Ezéchiel Nibigira, ministre burundais des Affaires étrangères.

M. Nibigira intervenait au cours d'une conférence de presse à la présentation des réalisations du ministère burundais des Affaires étrangères pendant le premier trimestre de l'année budgétaire 2019-2020. Il a saisi l'occasion pour rappeler qu'une première équipe de la SADC a déjà effectué une mission au Burundi pour évaluer si le pays réunissait les conditions exigées pour être admis membre de cette organisation d'intégration régionale africaine. Dans son rapport présenté à l'issue de cette mission effectuée à Bujumbura, a-t-il poursuivi, cette équipe de la SADC a indiqué que parmi les principaux éléments qui faisaient l'objet d'une évaluation sur la situation dans le pays, l'on a trouvé que le Burundi a pu remplir la plupart des conditions exigées pour être admis membre de cette organisation régionale. Toutefois, a-t-il ajouté, "on a trouvé quand même qu'il y a d'autres éléments que le Burundi devait fournir" pour pouvoir prendre une décision finale. "Alors pour le moment, je voudrais vous informer qu'on n'a pas refusé au Burundi d'adhérer à cette communauté. En revanche, nous attendons aujourd'hui une autre mission dans un futur proche pour évaluer les éléments restants ; mais on ne va pas introduire une autre demande pour l'adhésion. J'en profite pour rassurer que par rapport à ces éléments, le Burundi se porte très bien". M. Nibigira a souligné qu'au terme de ce processus d'évaluation cette équipe technique de la SADC fournira son rapport au prochain sommet des chefs d'Etat de cette organisation d'intégration régionale africaine. "Sur ce, je voudrais vous rassurer que l'année prochaine, le Burundi sera membre de cette communauté", a-t-il conclu.